

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable Capital social statutaire : 200.000.000 € − 853 026 821 RCS PARIS

Société de Gestion : PAREF GESTION

Société de Gestion : PAREF GESTION
Société Anonyme au capital de 253.440 Euros — 380.373.753 RCS PARIS
Société de Gestion de Portefeuille — Agrément AMF n°GP 08000011 en date du 19/02/2008
Agrément AIFM en date du 16/07/2014 au titre de la directive 2011/61/UE
Siège Social : 153, boulevard Haussmann - 75008 Paris — Tél 011 86.90 41.10 - www.paref-gestion.com
Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Nom du conseiller :	
DATE – CACHET ET VISA	

BULLETIN DE	SOUSCRIPT	ION				
RESERVE A LA SOCIETE D	E GESTION					
Date de réception :		N° associé :				
Je soussigné (e)	Monsieur	■ Madame	☐ Madame et	Monsieur	Indivision	
PERSONNE MORALE Forme juridiqueNor Nom et prénom (s) de la per Adresse complète : N° : Code Postal :	ersonne habilitée à er Rue : . Ville :	gager la personne mor	ale : Pays :			
DPERSONNE PHYSIQUE Nom: Nom de jeune fille: N° département: Nom/Prénom conjoint ou p Né(e) le: Profession:	Pays : Partenaire PACS :	(e) le :	à: à:			
Adresse complète : N° : Code Postal : N° Téléphone : Fixe : E-mail :	Ville :	Pays :	. Portable :	Nationalité :		
Situation familiale Célibataire Marié(e) Régime matrimonial Communauté universel Communauté meubles	le 🔲 Communauté r	éduite aux acquêts 🔲	Séparations de b	iens	aux acquêts	
Régime fiscal R IR IS Statut fiscal Résident «US Person» (Statut de co transférées sur le territoire	fiscal français 🔲 N ntribuable américain	on résident fiscal franç) telle que cette expres u bénéfice d'une «US Pe	ais (Certifie - Cer sion est définie a erson») - Adresse	tifions que les parts no lans la réglementatior et Pays de résidence f	e sont pas souscrites au bé n américaine, ne seront pa	énéfice d'une as cédées, ni
Nature de propriété Pleine propriété Ind Reconnais avoir reçu le . Financiers et en avoir pri Suis informé (e) du fait que retraits excéderaient les s	s connaissance, ainsi e la société ne garantit	(Date = délai de réf que des conditions d'éi	lexion de 48h) les mission des parts	statuts, la note d'infor rappelées au verso.	mation visée par l'Autorité (des Marchés
Déclare - Déclarons souscri (Voir au verso - Modalités de	•		ů .			ix unitaire de
Modalités de réglement Je règle ma souscriptio Agricole Brie Picardie - IB Je règle ma souscriptio	n comptant <u>en priori</u> t AN : FR76 1870 6000	<u>té</u> par virement (depuis 0097 5366 0667 309 – I	une Banque franç	caise) à l'ordre de Nova 37	apierre Allemagne 2 à la Ba	
Je demande un em qu'après accord du prêt e Domiciliation des revenus du compte suivant : (joind	orunt. En cas de t versement du mont : Demande(ons) que	financement, le bull ant total de la souscri _l le règlement des rever	etin de souscri _l otion.	ption ne doit être	transmis à la société	de gestion
Fait à Faire précéder la (les) signa						
Signature(s)					PAI	KEF



Société Civile de Placement Immobilier à capital variable

Régie par les articles 1845 et suivants du code civil, les articles L.214-86 et suivants et l'article R.214-155 et suivants du code monétaire et financier et les articles 422-189 et suivants du Règlement Général de l'AMF

Capital social statutaire : 200.000.000 € — 853 026 821 RCS PARIS

Siège Social: 153, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - Tél. 01 86 90 41 10 - www.paref-gestion.com

Objet social: acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Les statuts sont déposés au siège social.

Responsabilité des associés: La responsabilité des associés ne peut être mise en cause que si la Société a été préalablement et vainement poursuivie. La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital et est limitée à la fraction dudit capital qu'il possède conformément aux articles L214-55, L341-10 du CMF et 14.1 des statuts.

Notice : la notice prévue par l'article 422-196 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers a été publiée au BALO.

Note d'information : la note d'information a reçu le visa SCPI n° 19-19 en date du 20 août 2019 de l'Autorité des Marchés Financiers.

Date d'ouverture des souscriptions : la SCPI ayant opté pour la variabilité de son capital, la Société de Gestion n'acceptera plus de souscription lorsque le capital social statutaire sera atteint, sauf pour compenser les retraits.

Prix de souscription : 250 € à compter du 18 septembre 2019 (avis publié au BALO - Bulletin n°112 le 18/09/2019)

Valeur nominale : 200 € - Prime d'émission : 50 € dont 10 % HT (12 % TTC) de commission de souscription

Minimum de souscription : DIX (10) parts pour tout nouvel associé.

Modalité de règlement : en totalité le jour de la souscription, sauf recours au crédit, auquel cas la souscription devra être réglée sur première demande de la société de gestion.

Lieu de souscription : Le bulletin de souscription doit parvenir, dûment complété et signé, au siège de la Société de Gestion : 153 boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Jouissance des parts : La date de jouissance est fixée au premier jour du troisième mois suivant la réception intégrale des fonds par la société.

MODALITES PRATIQUES DE REDACTION DU PRESENT BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1° Pour les mineurs et les incapables :

Mineurs: établir le bulletin au nom du mineur, le faire signer par son (ses) représentant(s) légal(aux) dûment habilité(s). Incapables majeurs: établir le bulletin au nom du majeur incapable, le faire signer par le majeur incapable selon le cas et/ou son représentant légal dûment habilité (tuteur ou curateur). Joindre une copie du document ou de la décision nommant la tutelle ou la curatelle.

2° Pour les usufruitiers et nu-propriétaires :

Le bulletin est établi au nom du nu-propriétaire, il est signé par celui-ci et l'usufruitier à moins que l'un d'eux n'ait donné procuration à l'autre. Indiquer en bas du bulletin de souscription la mention suivante : « Bon pour souscription de ... parts de Novapierre Allemagne 2 en nue-propriété, l'usufruit étant simultanément acquis par un tiers pour ... années » (nombre de parts et nombre d'années en toutes lettres).

Etablir un formulaire au nom de l'indivision, le faire signer par le mandataire de l'indivision valablement autorisé ou – à défaut de mandataire – par chaque membre de l'indivision - établir en annexe un état recensant les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses complètes et régimes fiscaux de tous les indivisaires ainsi que le mandataire désigné pour l'indivision.

4° Pour les personnes morales :

Etablir le bulletin au nom de la personne morale et le faire signer par la personne habilitée à engager la personne morale. Joindre une copie de l'extrait K-bis datant de moins de 3 mois et la copie des statuts.

Joindre impérativement un IBAN et la copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

Protection des données à caractère personnel : Dans le cadre du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, le « Règlement Général sur la Protection des Données » (ci-après le « RGPD »), PAREF GESTION, société anonyme de droit français, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 380 373 753, dont le siège social est situé 153 boulevard Haussmann, 75008 Paris, dûment agréée en France en tant que société de gestion de portefeuille, est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel (au sens du RGPD), tel que décrit dans la Notice d'Information jointe au présent bulletin de souscription.

Communication: Pour toutes informations sur l'état du registre et les principaux indicateurs de la SCPI (valeur de réalisation, dernier dividende annuel servi, dividende estimé de l'exercice en cours), vous pouvez vous adresser à la Société de Gestion PAREF GESTION -Service Associés - 153 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél.: 01 86 90 41 10 - www.paref-gestion.com.

AVERTISSEMENT

Les instruments financiers présentent des risques notamment de pertes en capital. La société de gestion ne garantit ni la rentabilité ni le capital investi. L'ensemble des risques associés à l'investissement dans ces instruments est décrit dans le DICI et la note d'information des SCPI, dont tout investisseur doit prendre connaissance préalablement à son investissement. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Tout investisseur doit apprécier son intérêt à investir au regard de sa situation personnelle et est invité à prendre l'attache d'un conseil afain d'évaluer, si nécessaire, les conséquences fiscales d'un tel investissement. Dans le cas où l'investissement dans ces SCPI serait proposé dans le cadre d'un emprunt, l'attention des investisseurs doit être attirée sur les risques spécifiques associés

seurs doit être attirée sur les risques spécifiques associés.

Ces instruments financiers ne sont pas destinés et ne peuvent être souscrits par des US Persons au sens de la réglementation.





QUESTIONNAIRE DE CONNAISSANCE DE LA CLIENTÈLE

En application notamment de la directive MIF (Marché des Instruments Financiers) en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2007 et de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Tous les champs sont obligatoires

Joindre à ce questionnaire un ju	stificatif de don	nicila at una niàca d'idanti	itá	
PERSONNE PHYSIQUE		PERSONNE MORALE	116	
	☐ Mlle		Sté (IS ou IR)	Autre
Nom	_			
Adresse				
Code postal	Ville		Pays	
Tél			•	
Profession	Né le /	/ à		Département
Nationalité 🔲 française 🔲	autre		N°SIRET (sociétés)	
Résident fiscal français :	non			
Représentant légal (sociétés, su	ıccessions, indivi	sions, mineurs, incapable)		Usufruitier
M		· ·	Prénom	
Adresse				
Code postal				
,				
1) Comment qualifierez-vous voti	re niveau de con	naissance concernant les p	roduits d'épargne ?	
☐ Faible	■ Moyen	☐ Elev	é	
2) Comment qualifierez-vous voti	re niveau de con	naissance concernant les m	narchés et les produits	immobiliers?
Immobilier en direct	_	_		
☐ Faible	Moyen	☐ Elev	é	
Immobilier indirect (« pierre-pap				
• Actions cotées de société:			_	
☐ Faible	☐ Moyen		☐ Elevé	
OPCVM spécialisé secteur			_	
☐ Faible	☐ Moyen		☐ Elevé	
• SCPI				
Faible	☐ Moyen		☐ Elevé	
• OPCI				
Faible	☐ Moyen		☐ Elevé	
2) Over trume d'impresties en monte		. ml 2		
3) Quel type d'investisseur vous d	-	e plus ?		
Je n'accepte aucun risque de pe				
J'accepte une prise de risque m	oueree pouvant s	se traduire par une perte par	ruelle de mon capital	
4) Quel est le revenu annuel de vo	ntre fover fiscal	2		
< 30 000 euros	de 30 000 à 5			
de 50 000 à 100 000 euros	> 100 000 eu			
de 50 000 a 100 000 euros		103		



5) Quel est le montant de votre patrimoin	e ?
de 100 000 euros	ntre 100 000 et 300 000 euros
☐ Entre 300 000 et 500 000 euros	+ de 500 000 euros
_	
6) Quelle est votre tranche marginale d'in	nposition ?
0 %	6 30 %
41 %	6
7) Êtes-vous soumis à l'IFI (Impôt sur la F	ortune Immobilière) ?
Non	Oui (Précisez le taux d'imposition)
8) Quel est le montant de votre patrimo	ine immobilier hors parts de SCPI ?
de 100 000 euros	ntre 100 000 et 300 000 euros
☐ Entre 300 000 et 500 000 euros	+ de 500 000 euros
9) Quel est le montant de votre patrimoin	-
☐ Ne possède pas de parts de SCPI	de 10 000 euros
☐ Entre 10 000 et 30 000 euros	+ de 30 000 euros
10) Quels sont vos objectifs en matière d'i	
Diversifier mes investissements	Compléter mes revenus, ma retraite
☐ Défiscaliser	Constituer un patrimoine
11) Quelle est la durée envisagée concern	
- de 8 ans	re 8 et 10 ans
12) A	stance et vicence de placement en ponte de CODI 2
Oui	Itages et risques de placement en parts de SCPI ?
Out	Non
13) Compte tenu des documents et des re	nseignements qui vous ont été délivrés, estimez-vous avoir compris les risques
inhérents à l'investissement en parts	
Oui	Non
14) Quelle est l'origine des fonds que vou:	s souhaitez investir ?
☐ Epargne déjà constituée	Successions
Produit de cessions	Revenus exceptionnels
Autres (à préciser)	
Je déclare assumer l'entière responsabilité	des réponses que je viens de fournir à ce questionnaire.
Fait àle	/ / Signature
Talt a	, J Signature
CADRE RESERVE A LA SOCIETE DE G	ESTIUN:
TEST D'ADEQUATION :	
□ validé □ re	fusé



Notice d'Information Protection des données à caractère personnel

Dernière modification: 1er novembre 2018

Cette notice (ci-après la « **Notice d'Information** ») a pour but de fournir aux personnes dont nous collectons les données personnelles, des informations sur la manière dont nous recueillons et utilisons leurs données personnelles et sur la manière dont elles peuvent exercer leurs droits.

Nos coordonnées sont indiquées dans la section 8.2 de cette Notice d'Information.

1. QUI EST LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNEES ?

Dans le cadre du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, le « Règlement Général sur la Protection des Données » (ci-après le « RGPD »), PAREF GESTION, société anonyme de droit français, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 380 373 753, dont le siège social est situé 153 boulevard Haussmann, 75008 Paris, dûment agréée en France en tant que société de gestion de portefeuille, est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel (au sens du RGPD), tel que décrit dans la présente Notice d'Information.

2. QUELLES CATEGORIES DE DONNEES PERSONNELLES SONT COLLECTEES ET COMMENT SONT-ELLES COLLECTEES ?

2.1 Quelles catégories de données personnelles sont collectées ?

Dans le cadre de votre souscription à nos produits et/ou du fait des bénéficiaires effectifs de l'investissement, nous recueillons les données de votre profil personnel qui vont nous permettre de vous identifier et de vous contacter, mais aussi des données qui vont nous permettre de gérer vos participations dans nos produits :

- nom, prénom,
- copie de votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour,
- identifiant bancaire (RIB, IBAN, BIC),
- coordonnées (adresse e-mail, adresse postale, numéro de téléphone),
- justificatif de domicile,
- situation familiale (contrat de mariage, jugement de divorce, donation, ...),
- situation patrimoniale (tout élément constitutifs de votre patrimoine),
- données sur votre statut fiscal (avis d'imposition),
- données sur votre activité professionnelle (profession, fonction au sein d'une organisation, autorisation de représentation d'une personne morale).

Si vous êtes une personne morale, nous collectons également des données personnelles de vos administrateurs et employés dont les coordonnées nous ont été fournies aux fins de la conclusion et de l'exécution de votre contrat de souscription.

Par ailleurs, nous sommes susceptibles d'utiliser et de traiter des données vous concernant que nous avons déjà en notre possession parce que vous nous les avez transmises par le passé ou parce que vous les avez transmises à nos mandataires dans le cadre de votre souscription.

2.2 Comment les données personnelles sont-elles collectées ?

Nous recueillons les données personnelles que vous nous avez transmises dans le cadre de votre souscription. Vous pouvez refuser de nous communiquer ces données ; toutefois, dans une telle hypothèse, nous pourrions être amenés à rejeter votre demande de souscription.

Si vous n'êtes pas le bénéficiaire effectif du placement, vous déclarez et justifiez que vous avez le droit de nous divulguer les informations nécessaires concernant le bénéficiaire effectif du placement. Dans cette hypothèse, nous collectons les données personnelles du bénéficiaire effectif de manière indirecte, par votre intermédiaire.

3. A QUELLES FINS VOS DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES UTILISEES ?

La collecte de vos données personnelles a pour unique finalité la souscription à nos produits et les besoins liés à la gestion de ces produits par la société de gestion.

3.1 Procéder à l'enregistrement de votre souscription

Nous traitons vos données personnelles dans le but de procéder à l'enregistrement de votre souscription et pour être en mesure de vous verser les dividendes correspondants à votre investissement.

3.2 Respecter nos obligations légales

Nous traitons vos données personnelles conformément à nos obligations légales, fiscales ou réglementaires, y compris nos obligations en vertu du droit des sociétés, du droit fiscal et de la législation anti-blanchiment.

Nous ne traiterons vos données personnelles à aucune autre fin (sauf si vous aviez donné votre consentement dans un écrit spécifique), notamment, nous n'exploiterons pas vos données personnelles à des fins commerciales qui ne seraient pas en lien avec la souscription que vous avez réalisée ou celles que vous souhaiteriez réaliser à l'avenir.

3.3 Echanger avec vous

Nous traitons aussi vos données personnelles pour répondre à vos demandes de renseignements, à vos questions et suggestions.

4. COMBIEN DE TEMPS VOS DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES CONSERVEES?

Vos données personnelles seront conservées pendant toute la durée de votre participation dans nos produits et pour une durée de cinq ans maximum à compter de la fin de la durée de souscription sauf pour celles que la société de gestion est en droit de retenir pour répondre à des obligations réglementaires, légales ou fiscales et qui doivent être conservées pour une durée plus longue. Dans ce contexte, les données seront conservées pour satisfaire à cette durée de conservation légale, règlementaire ou fiscale. Si vous souhaitez annuler votre souscription ou renoncer à votre participation par retrait ou cession, nous nous engageons, sur demande, à effacer ou à vous retourner vos données personnelles, à moins que celles-ci ne doivent être conservées à des fins de stockage, conformément aux exigences légales, réglementaires ou fiscales de la société de gestion.

5. COMMENT VOS DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES PROTEGEES?

Nous avons mis en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la protection des données à caractère personnel contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la divulgation non

autorisée ou l'accès, conformément aux dispositions du RGPD. Par ailleurs, nous avons mis en place des procédures pour évaluer l'efficacité de ces mesures.

6. A QUI VOS DONNEES PERSONNELLES SONT-ELLES DIVULGUEES?

Afin de réaliser sa mission, la société de gestion doit divulguer les données personnelles vous concernant aux destinataires suivants :

- Les sociétés affiliées du groupe PAREF pour les besoins de la gestion,
- Les banques dépositaires et autres banques impliquées dans le processus de gestion,
- L'administration fiscale sur demande,
- Nos conseils auprès desquels nous recherchons des avis si besoin,
- Les prestataires qui interviennent dans le cadre des souscriptions dans nos réseaux de distribution et dans le cadre de la gestion des relations « associés ».

7. QUELS TRANSFERTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT EFFECTUES EN DEHORS DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN ?

Vos données personnelles ne sont pas transférées vers des pays situés en dehors de l'Espace Economique Européen (ci-après l' « EEE »), où les lois sur la protection des données n'offrent pas un niveau de protection adéquat, notamment en ce qui concerne le traitement, l'hébergement ou l'octroi d'un accès à distance aux données personnelles. Si des données devaient être transférées dans l'EEE, nous garantissons que (i) tout transfert sera soumis aux garanties appropriées conformément aux lois et réglementations applicables en matière de protection des données et (ii) que des droits applicables de la personne concernée et des recours légaux efficaces seront disponibles.

8. QUELS SONT VOS DROITS EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES, COMMENT LES EXERCER ET COMMENT NOUS CONTACTER ?

8.1 Vos droits concernant le traitement de vos données personnelles

Concernant le traitement de vos données personnelles tel que décrit dans la présente Notice d'Information, vous avez le droit, dans certaines circonstances :

- d'obtenir une copie des données personnelles que nous détenons sur vous et de recevoir des informations sur le traitement de celles-ci ;
- de nous demander de mettre à jour ou de corriger toute donnée personnelle inexacte ou incomplète;

Vous avez également le droit, dans certaines circonstances :

- de vous opposer au traitement de vos données personnelles ou de restreindre celui-ci ;
- de demander la suppression de vos données personnelles ;
- de nous demander de vous transmettre certaines de vos données personnelles ou de les transférer à un autre responsable du traitement.

8.2 Nous contacter pour exercer vos droits

Si vous souhaitez exercer vos droits ci-dessus, vous pouvez nous contacter en utilisant l'une des options ci-dessous :

• Vous pouvez nous envoyer un email à l'adresse suivante : contact@paref.com

• Vous pouvez nous écrire à l'adresse postale suivante :

PAREF GESTION Service traitement des données personnelles 153 boulevard Haussmann

75008 Paris

Veuillez spécifier clairement les informations que vous souhaitez obtenir, modifier, voir supprimées ou dont vous souhaitez que le traitement soit limité.

Vous pouvez également nous contacter si vous avez des questions concernant notre traitement de vos données personnelles, en utilisant les options de contact ci-dessus.

9. DROIT DE PORTER PLAINTE AUPRES DE L'AUTORITE COMPETENTE EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES

Vous avez le droit de porter plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente (en particulier dans l'État membre de votre résidence habituelle, lieu de travail ou lieu de l'infraction présumée), si vous estimez que vos données personnelles sont traitées d'une manière constituant une infraction au RGPD.

10. MISES A JOUR DE LA NOTICE D'INFORMATION

La Notice d'Information vous sera communiquée en cas de modification.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS





OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PRODUIT: NOVAPIERRE Allemagne 2

INITIATEUR: PAREF GESTION

Site web: https://www.paref-gestion.com/ - Pour plus d'informations: 01 86 90 41 10

AUTORITÉ COMPÉTENTE : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 20 août 2019

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ETRE

DIFFICILE À COMPRENDRE.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE: SCPI à capital variable qui permet d'investir dans des biens immobiliers tout en diversifiant ses placements, en mutualisant son risque lié à l'investissement. Le capital investi n'est pas garanti.

OBJECTIFS: Novapierre Allemagne 2 a pour objectif de constituer un patrimoine immobilier commercial locatif diversifié composé majoritairement de murs de magasins, de commerces, de centres commerciaux, et propre à assurer l'objectif de gestion qui est de distribuer un dividende potentiel soumis à la décision de l'Assemblée Générale. Les biens immobiliers sur lesquels portera la politique d'investissement de la SCPI seront majoritairement situés en Allemagne et à titre exceptionnel dans d'autres Etats de la zone euro. Pour financer ses investissements, la SCPI aura recours à l'endettement dans la limite d'un maximum de 40 % de la valeur d'acquisition des actifs immobiliers, autorisé en assemblée générale des associés. Cette SCPI associe un rendement potentiel lié à la perception des loyers et une capitalisation liés à la revalorisation potentielle des actifs.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS: Cible de clientèle: Tous, clients professionnels et non professionnels au sens de la directive Marché d'instruments financiers 2014/65/UE du parlement européen et du conseil du 15 mai 2014 qui ne disposent pas des moyens ou de la disponibilité nécessaires pour réaliser et suivre eux-mêmes un investissement immobilier. La SCPI est un investissement indirect de long terme dans l'immobilier permettant de diversifier son épargne, source de revenus complémentaires, notamment en vue de la retraite. La durée de détention conseillée est de 10 ans minimum. L'investissement du client doit être en rapport avec sa capacité de financement minimum s'il a recours à l'emprunt et avec sa stratégie patrimoniale en matière de diversification.

ASSURANCES: non applicable

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

INDICATEUR DE RISQUE



RISQUE LE PLUS FAIBLE RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui représente donc une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit :

- Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si, la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
- Si la situation venait à se détériorer sur les marchés, les pertes potentielles et/ou l'impact sur le rendement de votre investissement se situe à un niveau entre faible et moyen.
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques liés à un portefeuille d'investissements immobiliers locatif gérés de manière discrétionnaire :

- Risque de perte en capital : Le capital que vous investissez dans la SCPI n'est pas garanti, vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi. Cependant, ce risque est limité au montant de vos parts dans le capital de la SCPI.
- Risque de liquidité : Vous pouvez effectuer une demande de rachat, celle-ci s'effectuera à la valeur de retrait. En cas d'absence de contreparties à l'achat, vous pourriez ne pas pouvoir vendre vos parts ou être dans l'obligation d'accepter une décote sur le prix de retrait.
- Risque lié à l'endettement et aux acquisitions payables à terme : la SCPI pourra recourir à de telles opérations dans les limites prévues par la note d'information de la SCPI. En cas de baisse du marché immobilier, la SCPI pourrait être dans l'impossibilité de rembourser les emprunts souscrits et la valeur et la liquidité de vos parts s'en trouveraient affectées.
- Risque de concentration géographique : la SCPI a vocation à investir principalement sur le marché de l'immobilier de commerce allemand. Par conséquent, le risque de perte en capital est principalement lié à une baisse du marché immobilier commercial en Allemagne.

1/3

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Investissement de 1 SCÉNARIOS	0 000 EUR	1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 639 EUR	8 379 EUR	8 105 EUR
	Rendement annuel moyen	-13,61%	-3,48%	-2,08%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 328 EUR	11 232 EUR	14 336 EUR
	Rendement annuel moyen	-6,72%	2,35%	3,67%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 458 EUR	11 656 EUR	15 136 EUR
	Rendement annuel moyen	-5,42%	3,11%	4,23%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 672 EUR	12 199 EUR	16 116 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,28%	4,06%	4,89%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans (la période de détention recommandée), en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

- Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.
- Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.
- Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.
- Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, cas. Les chiffres indiqués que VOUS subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.
- Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI PAREF GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

PAREF GESTION est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marché Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres.

Les fonds de l'investisseur ou les revenus de la SCPI sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SCPI. Par conséguent, le défaut de Paref Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SCPI.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 EUR			
SCÉNARIOS	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Coûts totaux	1552 EUR	4694 EUR	11668 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	15,52%	7,22%	6,13%

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	1,16%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que payiez moins.
	Coûts de sortie	Néant	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	2,35%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,62%*	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	Néant	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	Néant	L'incidence des commissions d'intéressement.

^{*} dont 1,21 % de frais d'exploitation immobilière

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Le produit est construit pour un investissement à long terme.

La sortie n'est possible que s'il existe une contrepartie à l'achat.

La SCPI ne garantit pas le rachat ou la revente des parts, vous êtes donc soumis au risque de liquidité détaillé ci-avant.

Période de détention recommandée : 10 ans minimum.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la SCPI ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de cette SCPI ou qui la vend peut être adressée à :

PAREF GESTION

Service Associés

153, Bd Haussmann - 75008 Paris Numéro de téléphone : 01 86 90 41 10

Email: associes@paref.com

PAREF GESTION s'engage à accuser réception de votre demande sous 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai. Dans tous les cas, une réponse définitive vous sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de votre demande sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

MEDIATEUR AMF: Pour régler un différend à l'amiable entre un associé et la société de gestion et afin d'éviter une procédure judiciaire, le service de médiation interne de l'AMF peut être saisi par réclamation écrite adressée à : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de La Bourse, 75082 Paris Cedex 02. Il est possible de remplir en ligne le Formulaire de demande de médiation AMF et de consulter la Charte de médiation AMF sur le site internet officiel de l'AMF.

Pour plus d'informations, en vue de votre souscription, nous vous invitons à vous connecter sur le site www.paref-gestion.com et à prendre connaissance des autres documents légaux de la SCPI : note d'information, statuts, bulletin trimestriel d'information, rapport annuel.

Contact téléphonique (non surtaxé): 01 86 90 41 10